

BUREAU SYNDICAL DU 20 JUIN 2023 - 10H00
A SAINT PIERRE DE VASSOLS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 12 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle Hélène LAUGIER à Saint Pierre de Vassols, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du
Bureau

En exercice : 18

Présents et représentés

(mini 10) : 11

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 108

Présentes : 59

Exprimées par pouvoirs : 4

Total : 63

Membres présents :

1 représentant du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC

2 représentants du Conseil départemental du Vaucluse (porteurs chacun de 8 voix) : Myriam SILEM, Sophie RIGAUT

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

3 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Serge ANDRIEU (Carpentras), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols)

1 membre excusé ayant donné pouvoir : Valérie MICHELIER (Caromb) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Alain CONSTANT (Bedoin)

Membres absents/excusés : Georges BOTELLA, Bénédicte MARTIN (Région), Christian MOUNIER (Département), Jérôme BOULETIN (Cove), Alexandre ROUX (Entrechaux), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Frédéric TENON (Malaucène), Roland RUEGG (Brantes) Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Cyril FALQUES (Aurel), Thierry THIBAUD (Savoillans)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT, Christian ROECK (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région PACA)

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ROUET est nommé secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 07 MARS 2023 - 10H00
AU SIEGE DU PARC A CARPENTRAS

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars à dix heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 27 février 2023, s'est réuni en session ordinaire au siège du Parc à Carpentras, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du
Bureau

En exercice : 18

Présents (mini 10) : 10

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 108

Présentes : 55

Exprimées par pouvoirs : 16

Total : 71

Membres présents :

1 représentant du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC

1 représentant du Conseil départemental du Vaucluse (porteur de 8 voix) : Myriam SILEM

1 représentant des EPCI (porteur de 4 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS)

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux)

5 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Serge ANDRIEU (Carpentras), Valérie MICHELIER

(Caromb), Alexandre ROUX (Entrechaux), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Membres excusés ayant donné pouvoir : Bénédicte MARTIN pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Jean-Pierre RANCHON (Sault) pouvoir à Michel JOUVE (Flassan)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Yoann CONSTANTIN (Aurel), Thierry THIBAUD (Savoillans)

Membres absents/excusés : Georges BOTELLA (Région), Sophie RIGAUT (Département), Christian MOUNIER (Département), Jean-Christophe CAMP (CCVV), Jérôme BOULETIN (Cove), Alain CONSTANT (Bedoin), Frédéric TENON (Malaucène), Roland RUEGG (Brantes) Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL (PNR Mont-Ventoux)

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ROUET est nommé secrétaire de séance.

1. Procès-verbal du Bureau Syndical du 16 janvier 2023

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le procès-verbal du Bureau du 16 janvier 2023 est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 2 – Votants : 12

Suffrages exprimés : 71 – Pour : 71 - Abstention : 0 – Contre : 0

PREPARATION DU COMITE SYNDICAL

En dehors des délégations qu'il a reçu du Comité Syndical, le Bureau est une instance de préparation des décisions du Comité Syndical. Les points traités au cours de ce Bureau sont donc soumis au Bureau Syndical pour avis préalable avant présentation lors du prochain Comité Syndical.

1. Procès-verbal du Comité Syndical du 27 janvier 2023

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

2. Compte rendu des délibérations du Bureau Syndical

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

3. Compte rendu des décisions de la présidente

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

4. Débat d'orientation budgétaire 2023 et rapport d'orientation budgétaire 2023 – Budget Principal

Monsieur Ghislain ROUX donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

5. Cession de la distillerie et des terrains agricoles de Saint Christol d'Albion

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

6. Recrutement d'un/e chargé(e) de projet « Atlas de la Biodiversité Communale »

Monsieur Jean-Pierre RANCHON donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

7. Elaboration du plan de gestion de l'espace naturel sensible des « Demoiselles Coiffées »

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

8. Développement de la marque « Valeurs Parc Naturel Régional Mont-Ventoux » : ouverture de nouveaux référentiels sur les produits agricoles et les prestations touristiques

Monsieur Frédéric ROUET donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

9. Contrat d'objectifs - Programme Smart Destinations - Destination Mont Ventoux Provence

Monsieur Frédéric ROUET donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

10. Convention de partenariat entre la Direction régionale des affaires culturelles et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux dans le cadre d'un projet interparcs d'éducation artistique et culturel

Madame Sandrine RAYMOND LUCARINI donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est validé par le Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le Bureau Syndical,
Ouï l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,
Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 10 - Pouvoirs : 1 – Votants : 11
Suffrages exprimés : 63 – Pour : 63 - Abstention : 0 – Contre : 0

- ADOPTE le procès-verbal du Bureau Syndical du 07 mars 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

**La Présidente
du Parc naturel régional du Mont Ventoux
Conseillère Régionale**

Jacqueline BOUYAC